

portant nominations et promotions, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre du Mérite Social -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU le Décret N°76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret N°76-46 du 19 Février 1976 déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
VU la Loi N°62-40 du 31 Décembre 1962 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
Sur proposition du Ministre de la Fonction Publique et du Travail, et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ;
Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1er.- Sont nommées et promues, à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre du Mérite Social, pour prendre rang du 9 Juillet 1976, à l'occasion de la Cérémonie de l'Inauguration Officielle de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) à COTONOU, les Personnalités dont les noms suivent :

Au Grade de CHEVALIER

- 1°) - Mlle H I K I S C H Eliane
Secrétaire Correspondante Bilingue à
l'Organisation de la Fondation
Friedrich NAUMANN
en République Populaire du Bénin
- 2°) - Mme V O G T Rosmarie (épouse LOGOVI)
Secrétaire Dactylographe Bilingue à l'Organisation
de la Fondation Friedrich NAUMANN en République
Populaire du Bénin

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 14 Octobre 1976

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU.-

Le Grand Chancelier de l'ONB

Mrs. COULIBALY